

RÉDUIRE SA CONSOMMATION

Énergétique



LE GUIDE DE LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

À l'attention des professionnels et
entreprises recevant du public



L'énergie est notre avenir, économisons-la !



VIVONS
L'ÉNERGIE
AUTREMENT

LE GUIDE DE LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE CHEZ

LES PROFESSIONNELS

En tant que chef d'entreprise, vous gardez un œil éclairé sur tous les tableaux de bord de votre activité et faites preuve d'une vigilance toute particulière sur le poste énergie.

Dans un contexte où la fourniture et les coûts de l'énergie vacillent, vous cherchez des solutions pour, à la fois, garder la maîtrise de l'énergie nécessaire au bon fonctionnement de votre activité, assurer votre croissance et développer votre chiffre d'affaires. Ce n'est pas une mince affaire !

Le défi de la sobriété énergétique pour parvenir à faire autant, voire mieux avec moins, est aujourd'hui celui de chaque professionnel.

Bouchers-charcutiers, agents immobiliers, hôteliers, restaurateurs, boulangers-pâtisseries, coiffeurs, propriétaires de pressing ou de salles de sport, et bien d'autres.

À chacun sa fiche-conseil pour maîtriser son énergie et l'économiser en fonction de son activité.

Suivez le guide !

RÉDUIRE
SA CONSOMMATION
énergétique

RÉDUIRE

SA CONSOMMATION
énergétique



LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE EN ENTREPRISES ET DANS LES COMMERCES

8 gestes vertueux

à mettre en œuvre, dès à présent...

Transformons durablement nos habitudes pour réduire de 10% notre consommation énergétique, comme le préconise le Gouvernement.

C'est ensemble que nous atteindrons les objectifs du Plan de Sobriété Énergétique, car chaque geste compte.

1. ON PROGRAMME LE CHAUFFAGE SUR 19°C, VOIRE 18°C*

Le poste « chauffage » est un des postes les plus friands en énergie. Il n'est pas rare d'entrer dans un hall d'accueil d'entreprise ou dans une boutique et de ressentir un vrai « coup de chaud ». À l'heure où l'objectif est d'optimiser son budget énergétique, on change de comportement et on programme son chauffage sur 19°C maximum (voire 18°C*). Ce simple petit geste n'a aucune incidence sur le confort des publics et des personnels mais permet de réaliser de significatives économies. **1°C de moins, c'est 7% d'économies d'énergie immédiatement !**

*en cas de fortes tensions sur le réseau électrique (source Ecowatt)

2. ON ÉTEINT LES LUMIÈRES

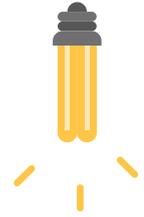
C'est un réflexe à adopter au quotidien. Bureaux, salles de réunion, réserves, entrepôts... Quel que soit le lieu, quand il n'y a plus personne sur place, on éteint les lumières ! Pour faciliter cette démarche, on peut installer des détecteurs de présence permettant d'éteindre automatiquement les éclairages lorsque plus aucun mouvement n'est détecté ! **Sur une année d'activité, éviter le gaspillage d'éclairage a un impact appréciable au moment de payer ses factures énergétiques.** Pour le tertiaire, l'éclairage peut représenter jusqu'à 10% de la consommation totale d'électricité** pour un bâtiment de bureau.

**moyenne GEG



3. ON PASSE AUX AMPOULES LED

Si ce n'est pas déjà fait, on a recours au relamping ! Avez-vous une idée du nombre précis d'ampoules présentes sur les différents sites de votre entreprise ? Non ? Alors il est temps de vous y intéresser et de vous assurer qu'il ne s'agit pas de vieilles ampoules classiques. Si vos éclairages sont équipés d'ampoules traditionnelles, faites rapidement le nécessaire pour les remplacer par **des ampoules LED vous permettant de réaliser jusqu'à 80% d'économies**. Vous gardez ainsi la maîtrise de votre budget énergétique.



4. ON SE LAVE LES MAINS AVEC MÉTHODE

Pour réduire la dépense d'eau chaude, on coupe le chauffe-eau. Sachant qu'il faut **32,5 kWh pour chauffer 1m³ d'eau**, se laver les mains à l'eau froide, même en hiver, permet de faire une importante économie d'énergie tout en conservant un lavage des mains efficace. Les études démontrent que la température de l'eau n'influe pas sur l'efficacité du lavage des mains, à partir du moment où l'on utilise bien du savon. Se laver les mains à l'eau froide permet également de prendre soin de sa peau : l'utilisation fréquente et prolongée d'eau chaude détruit la barrière cutanée et fragilise nos mains. Alors dès maintenant, on coupe le chauffe-eau.

5. ON COUPE LA VEILLE DE TOUS LES APPAREILS ÉLECTRIQUES

Les appareils en veille consomment entre 20 et 40% de leur consommation en marche*. Donc quand on ne les utilise pas, on éteint ces appareils. Pour faciliter cette coupure totale, on peut utiliser une multiprise dotée d'un interrupteur qui permettra d'éteindre plusieurs appareils à la fois. Certaines prises ou multiprises sont également équipées d'une télécommande, ce qui rendra leur usage au quotidien encore plus facile. **Au bureau, couper la veille des appareils électriques représente jusqu'à 21% d'économie sur la facture d'électricité !***

*source ADEME





6. ON EST ATTENTIF AU MOMENT DE RENOUELER SON PARC INFORMATIQUE



Lors d'une phase de renouvellement de l'équipement informatique, on opte pour du matériel estampillé du logo Energy Star. Ce « label » identifie des produits économes en énergie aussi bien en fonctionnement qu'en veille. On retrouve ce logo sur les ordinateurs, les écrans, les imprimantes, les scanners, les photocopieurs, les fax et les appareils multifonctions.

Grâce à ce label, on peut économiser jusqu'à 250€ par an et par appareil.



7. ON FAIT UN POINT SUR L'ISOLATION DE SON (SES) BÂTIMENT(S)

On arrête de chauffer l'extérieur en faisant réaliser un diagnostic de la performance de l'isolation de son (ses) bâtiment(s). Menuiseries défectueuses, simple vitrage, façade et toit avec de nombreux ponts thermiques... On réalise les travaux nécessaires pour isoler correctement ses locaux et éviter de faire rimer chauffage avec gaspillage. Cette action permet, en moyenne, de réaliser 15% d'économie en termes de chauffage... Faites le calcul.

8. ON MOBILISE SES COLLABORATEURS SUR LA QUESTION DE LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Comme à la maison, les économies d'énergie sont l'affaire de toutes et tous en milieu professionnel ! Pour faire évoluer les comportements au sein de son entreprise, on prend le temps d'informer et de former les collaborateurs aux bons gestes. Réunions, supports de communication, challenges internes... Il existe de nombreux outils pour sensibiliser et accompagner les équipes vers la voie de la sobriété énergétique, sachant que la meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas !



OBJECTIF SOBRIÉTÉ
ÉNERGÉTIQUE AVEC GEG

#OnReduit
tous ensemble



SOMMAIRE

Retrouvez votre fiche conseil et découvrez

les écogestes de votre quotidien !

Nous sommes tous concernés par la réduction
de nos consommations.

BOUCHERIE-CHARCUTERIE-TRAITEUR	PAGE 7
AGENCE IMMOBILIÈRE	PAGE 11
BOULANGERIE-PÂTISSERIE	PAGE 17
CENTRE DE BEAUTÉ ET DE BIEN-ÊTRE	PAGE 24
CINÉMA ET THÉÂTRE	PAGE 29
HÔTEL	PAGE 33
PRESSING	PAGE 37
RESTAURANT	PAGE 41
SALLE DE SPORT	PAGE 45
COIFFEUR	PAGE 49
ATELIER DE RÉPARATION AUTOMOBILE	PAGE 54
ACTIVITÉS DE BUREAU	PAGE 58
DOSSIER SPÉCIAL AIDES AUX ENTREPRISES	PAGE 63

RÉDUIRE

SA CONSOMMATION

Énergétique



BOUCHERIE CHARCUTERIE TRAITEUR

OBJECTIF SOBRIÉTÉ

PAGE 8

LA CUISSON - 6 ÉCOGESTES

PAGE 9

LE FROID - 10 ÉCOGESTES

PAGE 10

Le chaud et le froid



À GRENOBLE, NOS CLIENTS
BOUCHERS-CHARCUTIERS-
TRAITEURS CONSOMMENT EN
MOYENNE EN ÉLECTRICITÉ

**49 000
kWh / an**

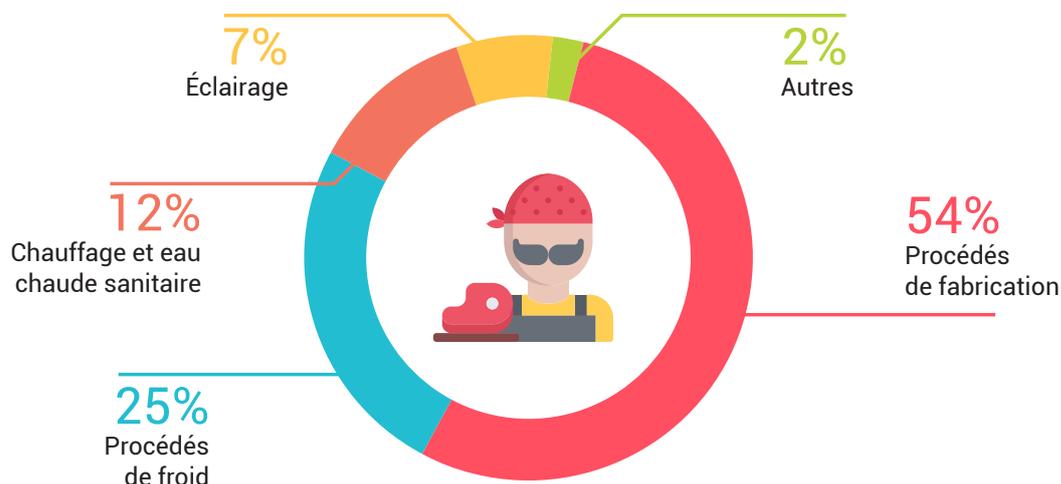
(Source GEG 2021)

Dans une boucherie-charcuterie-traiteur, « le froid » et « le chaud », indispensables à l'activité, soufflent en permanence. Pour les professionnels passionnés de cuisine, cuire et conserver de bons produits et petits plats, à partir d'ingrédients rigoureusement sélectionnés, est une passion de chaque instant. Toutefois, cela peut s'avérer très consommateur en énergie.

Dans la situation actuelle de crise énergétique, chaque professionnel doit viser plus de sobriété dans ses consommations de gaz et d'électricité. Comment faire face pour relever ce défi ? Partir à la chasse au gaspi en adoptant quelques bons réflexes, et entretenir régulièrement ses équipements, sont un premier pas.

On peut aussi placer la performance énergétique au premier rang de ses priorités quand on s'installe, quand envisage de remplacer du matériel ou quand on réalise des travaux dans son commerce.

RÉPARTITION DES CONSOMMATIONS



(Source Ministère de la Transition Écologique, chiffres de 2019)

PROCÉDÉS DE FABRICATION :

54%

de la consommation
totale d'énergie



LA CUISSON les 6 écogestes

- 1** Lors de la cuisson d'aliments à l'eau, utiliser des couvercles sur les casseroles afin d'économiser l'énergie. Cela permet d'économiser 10 à 15% sur l'énergie consommée pour la cuisson des aliments à l'eau
- 2** Utiliser des casseroles à fond plat pour avoir une meilleure répartition et diffusion de la chaleur
- 3** Dégeler les produits congelés avant la cuisson à température ambiante
- 4** Optimiser le temps de préchauffage : allumer les appareils de cuisson seulement en cas de besoin et les éteindre dès que possible
- 5** Régler et entretenir les brûleurs des équipements fonctionnant au fioul (four et chaudière) : l'encrassement peut diminuer l'efficacité énergétique de 20%
- 6** Pour les marmites de cuisson, vérifier qu'elles sont équipées de :
 - régulateurs électroniques de température,
 - couvercles encastrés,
 - calorifuge (isoler pour conserver la chaleur),
 - matériaux réfractaires (résistant à la chaleur),
 - picots sur le fond (augmentation de la surface d'échange)

PRODUCTION DU FROID

25%

de la consommation
totale d'énergie



LE FROID les 10 écogestes

- 1 Laisser refroidir les produits avant de les mettre dans un congélateur ou une chambre froide
- 2 Ne pas entasser les produits dans les équipements frigorifiques
- 3 Fermer correctement les portes des équipements frigorifiques. Vérifier de temps à autre l'étanchéité des joints de fermeture
- 4 Limiter les durées d'ouverture des portes et le temps de présence du personnel à l'intérieur des chambres froides
- 5 Éteindre la lumière des chambres froides dès qu'elles ne sont plus utilisées
- 6 Éloigner les équipements frigorifiques des sources de chaleur : four, radiateur, convecteur...
- 7 Nettoyer régulièrement les appareils frigorifiques, surtout les parois intérieures et dépoussiérer le condenseur
- 8 Limiter l'épaisseur de givre sur les évaporateurs : une couche de givre de 3 mm favorise une surconsommation d'énergie
- 9 Surveiller le voyant liquide de vos installations frigorifiques. Le voyant liquide d'un groupe frigorifique est un précieux indicateur du bon fonctionnement de votre appareil
- 10 Choisir des équipements avec des étiquettes « Energie » lors de leur achat en magasin (réfrigérateur, congélateur, lave-vaisselle, plonge...)

RÉDUIRE

SA CONSOMMATION

énergétique

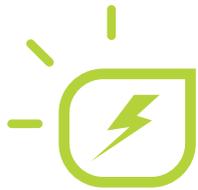


AGENCE IMMOBILIÈRE

OBJECTIF SOBRIÉTÉ	PAGE 12
LE CHAUFFAGE - 5 ÉCOGESTES	PAGE 13
LA CLIMATISATION - 4 ÉCOGESTES	PAGE 14
LA VITRINE - 2 ÉCOGESTES	PAGE 15
ÉCLAIRAGE BUREAUTIQUE - 5 ÉCOGESTES	PAGE 16

Mieux pour les biens

L'activité des agences immobilières est globalement assez peu consommatrice de gaz et d'électricité. Pour autant, dans le contexte actuel de crise énergétique, chacun doit faire un effort et chaque professionnel doit agir pour réduire sa consommation d'énergie.



À GRENOBLE, NOS CLIENTS AGENTS
IMMOBILIERS CONSOMMENT EN
MOYENNE EN ÉLECTRICITÉ

9 600
kWh / an

(Source GEG 2021)

Premier conseil, on prend le temps d'analyser ses besoins réels et le niveau de ses consommations énergétiques pour répertorier les postes sur lesquels il est possible d'agir, et les actions à entreprendre pour tendre vers toujours plus de sobriété.

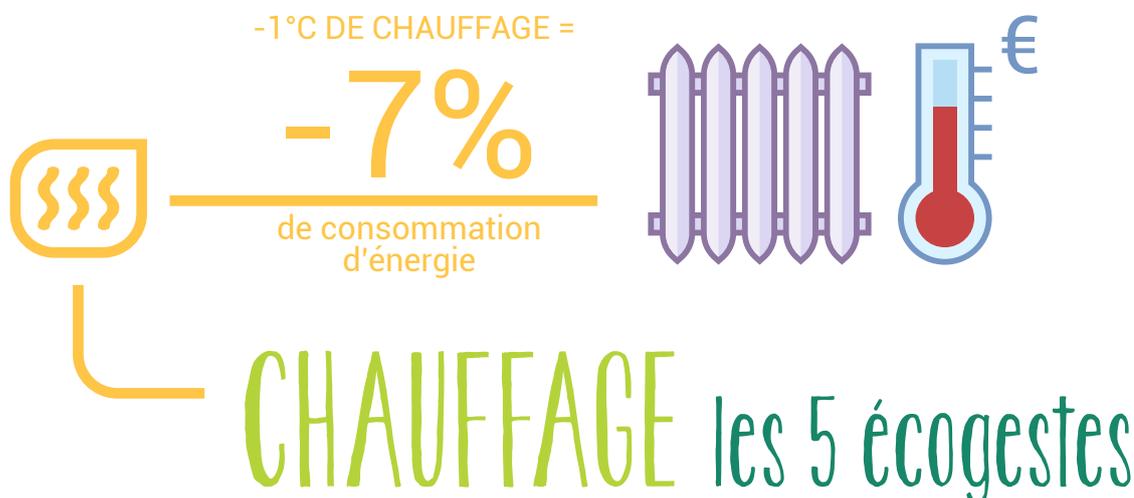
Le chauffage, la climatisation, l'éclairage, la bureautique, les vitrines doivent retenir toute l'attention des professionnels de l'immobilier.

Alors concrètement, comment s'y prendre quand on veut réduire la facture énergétique de son agence immobilière ? Adopter les bons écogestes est un très bon début. Modifier, voire remplacer certains équipements pour une meilleure efficacité énergétique, est également une piste à creuser.

RÉPARTITION DES CONSOMMATIONS secteur tertiaire



(Source Ministère de la Transition Écologique, chiffres de 2019)



Le poste chauffage peut représenter jusqu'à 50% de la consommation énergétique globale d'une agence immobilière. C'est donc un poste sur lequel il faut agir en respectant quelques écogestes !

- 1 Fermer la porte et les fenêtres quand le chauffage fonctionne
- 2 Ne pas chauffer les locaux quand l'agence est fermée (le dimanche par exemple, ou pendant les vacances)
- 3 Équiper le chauffage d'un programmeur de façon à commencer à chauffer les locaux avant l'arrivée des équipes le matin
- 4 Ajouter un thermostat pour maintenir la température à 19° au lieu de 20° >> 1° de chauffage en moins induit une économie de 7% de la consommation d'énergie !
- 5 Si on rénove les locaux, penser à maximiser l'isolation et opter pour une pompe à chaleur réversible (permettant de climatiser les locaux de façon moins énergivore)



LA CLIMATISATION
REPRÉSENTE PRÈS DE

9%

des consommations
d'énergie du secteur tertiaire



LA CLIM' les 4 écogestes

un poste
énergivore



POUR RECULER AUTANT QUE POSSIBLE
LE MOMENT DE BRANCHER LA CLIM' :

- 1 Ouvrir en grand portes et fenêtres, tôt le matin et tard le soir, pour profiter de l'air extérieur
- 2 En été, on équipe sa vitrine d'un store pour bloquer les rayons du soleil
- 3 Si possible, s'équiper d'une pompe à chaleur réversible
- 4 Augmenter sa consigne de clim' habituelle de 2°: cela peut représenter jusqu'à 10% d'économies sur sa facture d'énergie ! (Source GEG)

AGENCE IMMOBILIÈRE



LA VITRINE les écogestes

... attractive
mais pas
trop gourmande



- 1 Si la vitrine est équipée d'écrans pour présenter les biens disponibles, opter pour **des cadres lumineux LED** (ils font partie des solutions innovantes et peu énergivores)
- 2 Pour l'éclairage de la vitrine, intégrer à son système un **programmateur horaire** marche/arrêt capable de gérer automatiquement la luminosité. Mieux encore, **l'installation de capteurs photosensibles** permet de mesurer la luminosité de l'environnement et régler celle des écrans en temps réel.



Enfin, pour la vitrine comme pour l'enseigne,
on éteint entre 1h et 6h du matin*.

*Décret n°2022-1294 du 5 octobre 2022 portant sur la modification de certaines dispositions du code de l'environnement relatives aux règles d'extinction des publicités lumineuses et aux enseignes lumineuses

ÉCLAIRAGE et BUREAUTIQUE

les 6 écogestes



L'ÉCLAIRAGE REPRÉSENTE
JUSQU'À

9%

de la consommation
d'énergie dans un bureau

- 1 Installer des détecteurs de présence dans les sanitaires, la réserve et la salle d'archives
- 2 Remplacer toutes les vieilles ampoules par des ampoules LED
- 3 Si possible, configurer son ordinateur pour qu'il se mette rapidement en veille et s'éteigne automatiquement quand on ne l'utilise pas. Pour un PC, le planificateur de tâches vous permet de paramétrer son extinction à une heure précise
- 4 Bien choisir son imprimante : les imprimantes lasers ont des besoins en électricité supérieurs aux imprimantes à jet d'encre. On privilégie les équipements caractérisés par leur sobriété énergétique (labels EPEAT et TCO certified)
- 5 N'imprimer que les documents indispensables en transmettant ceux qui peuvent l'être numériquement
- 6 Plutôt que d'envoyer plusieurs pièces-jointes, on place un lien de téléchargement dans le corps du mail



RÉDUIRE

SA CONSOMMATION

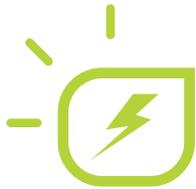
énergétique



BOULANGERIE PÂTISSERIE

ADAPTER LES PRATIQUES	PAGE 18
LA CUISSON - LES ÉCOGESTES	PAGE 19
LE FROID - LES ÉCOGESTES	PAGE 21
LES LOCAUX - LES ÉCOGESTES	PAGE 23

Adapter les pratiques



À GRENOBLE, NOS CLIENTS
BOULANGERS-PÂTISSIERS
CONSOMMENT EN MOYENNE EN
ÉLECTRICITÉ

87 000
kWh / an

(Source GEG 2021)

La France compte près de 35 000 boulangers-pâtisseries qui produisent, entre autres, plus de 6 milliards de baguettes par an !

Les boulangeries-pâtisseries font partie des commerces les plus énergivores du secteur tertiaire.

Quels leviers actionner quand on vise la sobriété énergétique dans notre boulangerie-pâtisserie ?

En fonction des installations, on peut facilement adapter nos pratiques et lancer la chasse au gaspi qu'il s'agisse de la cuisson, de la réfrigération, de l'éclairage, du chauffage ou encore de la climatisation.

RÉPARTITION DES CONSOMMATIONS



(Source GEG)

BOULANGERIE PÂTISSERIE

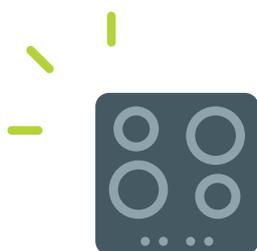
LES ÉCONOMISEURS SUR
LES PLAQUES DE CUISSON

-20%

de la consommation
totale d'énergie



LA CUISSON les écogestes



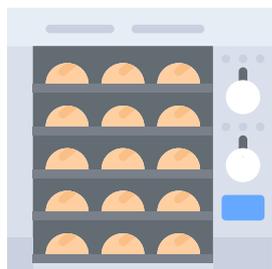
LES PLAQUES À INDUCTION

-40 à 50%

de la consommation
totale d'énergie

- 1 Bien séparer les sources de chaleur des sources de froid
- 2 Régler et nettoyer tous les semestres les brûleurs du four pour maintenir un rendement maximal (afin d'éviter des dépôts de poussière et de farine qui risque de s'accumuler). L'encrassement peut diminuer l'efficacité énergétique de 20%
- 3 Nettoyer périodiquement les portes vitrées du four et son éclairage pour éviter d'ouvrir la porte du four
- 4 Nettoyer les appareils à buée afin d'éviter que le calcaire ne diminue leur rendement
- 5 Utiliser des couvercles sur les casseroles (jusqu'à 75% d'énergie)
- 6 Dégeler les produits congelés avant la cuisson à température ambiante
- 7 Les brûleurs séquentiels : ils modulent la puissance sur les feux vifs et augmentent leur rendement de 20%
- 8 Installer des variateurs de vitesse sur la hotte afin de moduler le débit d'aspiration des vapeurs de cuisson grasses en fonction des besoins : 20% de réduction de débit = plus de 50% de puissance en moins !

BOULANGERIE PÂTISSERIE



LE CHOIX DU FOUR EST ÉVIDEMMENT PRIMORDIAL DANS UNE BOULANGERIE-PÂTISSERIE.

Le remplacement de votre ancien four à pain par un modèle mieux isolé, plus performant et équipé d'un économiseur, permet de réaliser :

JUSQU'À

20%

d'économie d'énergie

(Source Neutrali)



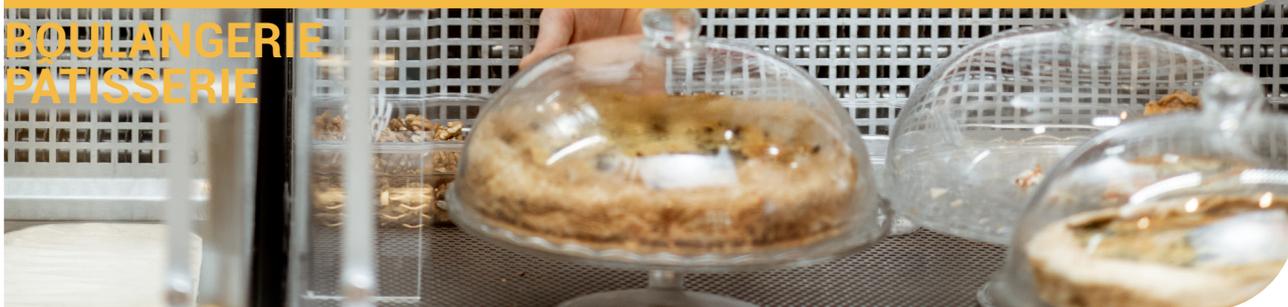
COÛT D'UN ENTRETIEN
ANNUEL

de **100**
à **150€ HT**

- 9 **Détartrer les tubes d'injection** de vos appareils à buée
- 10 **Favoriser les fours récents**, mieux isolés et donc moins énergivores
- 11 **Adapter la dimension de votre foyer** à votre production
- 12 **Équiper le four d'un coupe-tirage.** Il se place dans la cheminée d'évacuation et permet de bloquer l'arrivée d'air frais dans le four par la cheminée lorsque le brûleur ne fonctionne pas
- 13 **Faire installer un échangeur à plaque air/air sur le four** afin de récupérer la chaleur des produits de combustion pour chauffer l'air neuf envoyé dans le fournil ou dans le magasin (temps de retour sur investissement : 2 à 4 ans)
- 14 Pour les fours à pain combustibles à chauffage indirect, **un contrôle de combustion annuel sur les fumées est nécessaire** afin d'optimiser le rendement du brûleur et économiser de l'énergie
- 15 **Faire ramoner chaque année les conduits d'évacuation des fumées et des buées** par une entreprise qualifiée
- 16 **Souscrire un contrat d'entretien annuel avec un artisan chauffagiste qualifié** afin de :
 - Vérifier les dispositifs de régulation et de sécurité
 - Régler et nettoyer le brûleur
 - Effectuer un contrôle de combustion sur les fumées pour optimiser le rendement de combustion du brûleur en réglant le débit optimal d'air comburant

Ce qui est peu en contrepartie des bénéfices que cela peut apporter

(diminution des consommations et du coût de fonctionnement, réduction des pollutions, prolongation de la durée de vie du matériel).



LE FROID REPRÉSENTE

30%

de la consommation
totale d'énergie



LE FROID les écogestes

Pour ces installations comme pour les appareils de cuisson, l'entretien est fondamental pour optimiser leur performance.

Rappelons que le froid, dans une boulangerie-pâtisserie, représente 30% de la consommation énergétique totale. Prendre de bonnes habitudes peut donc se révéler très économique.

- 1 Laisser refroidir les produits avant de les mettre dans un congélateur ou une chambre froide
- 2 Éviter d'avoir des stocks trop importants : il faut que l'air circule correctement
- 3 Vérifier de temps à autre l'étanchéité des joints de fermeture
- 4 Relever quotidiennement les températures. La détection de rupture de la chaîne du froid sera plus facile
- 5 Éloigner les équipements frigorifiques des sources de chaleur
- 6 Nettoyer régulièrement les appareils frigorifiques (parois intérieures) et dépeussier le condenseur
- 7 Limiter l'épaisseur de givre sur les évaporateurs : une couche de givre de 3 mm favorise une surconsommation d'énergie
- 8 Surveiller le voyant liquide de vos installations frigorifiques
- 9 Éclairer vos chambres froides avec des LED au lieu d'ampoules classiques

BOULANGERIE PÂTISSERIE

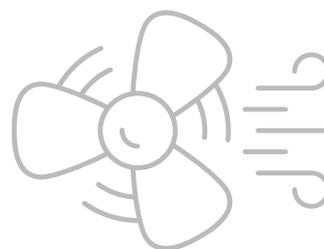


- 10 Limiter la durée d'éclairage des chambres froides en installant un interrupteur automatique déclenché par l'ouverture de la porte
- 11 Limiter les fuites de fluide frigorigène sur les circuits frigorifiques par un contrôle annuel d'étanchéité. Adressez-vous toujours à un frigoriste ayant une attestation de capacité et demandez un certificat d'étanchéité conforme à la fin de l'intervention
- 12 Mettre en place une maintenance des groupes frigorifiques par un professionnel
- 13 Installer des protections nocturnes (volets ou rideaux) pour fermer les meubles de vente réfrigérés quand ils sont inutilisés pendant de brèves périodes

DURÉE DE VIE MOYENNE
D'UN APPAREIL FRIGORIFIQUE
ENTRETENU

7 à 10 ans

contre seulement 3 à 5 ans
sans maintenance



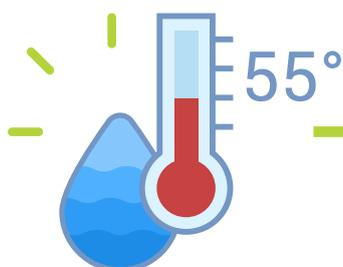
Lors d'une installation ou d'une modernisation de la boulangerie et de la pâtisserie, placer les condensateurs des groupes frigorifiques à l'extérieur quand c'est possible. Il est aussi envisageable de prévoir un local spécial pour les groupes moteurs, et équiper ce local d'une ventilation adéquate.

BOULANGERIE PÂTISSERIE



LES LOCAUX les écogestes

Pour baigner dans un éclairage agréable tout en réduisant sa consommation électrique, changer ses vieilles ampoules par des LED est un bon début ! On peut aussi réduire l'intensité lumineuse sans diminuer le confort des clients et des employés.



- 1 Installer des dispositifs de détection de présence dans les chambres froides, les espaces de stockage et le local technique
- 2 La nuit, ne pas oublier d'éteindre les vitrines et les enseignes comme le prévoit la réglementation. (À partir de 1h du matin)
- 3 Installer un ferme-porte (groom) pour éviter que la porte d'entrée ne reste ouverte
- 4 Limiter la température de l'eau chaude sanitaire à 55°
- 5 Couper le chauffe-eau sanitaire

RÉDUIRE

SA CONSOMMATION

énergétique



CENTRE DE BEAUTÉ ET DE BIEN-ÊTRE

SOBRIÉTÉ EN DOUCEUR PAGE 25

ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS
LES 9 ÉCOGESTES PAGE 26

UNE BALNÉO PLUS ÉCOLO
LES 5 ÉCOGESTES PAGE 27

L'ÉCLAIRAGE - LES 4 ÉCOGESTES PAGE 28

CENTRE DE BEAUTÉ ET DE BIEN-ÊTRE



Sobriété en douceur



À GRENOBLE, NOS CLIENTS
PROFESSIONNELS DE LA BEAUTÉ
CONSOMMENT EN MOYENNE EN
ÉLECTRICITÉ

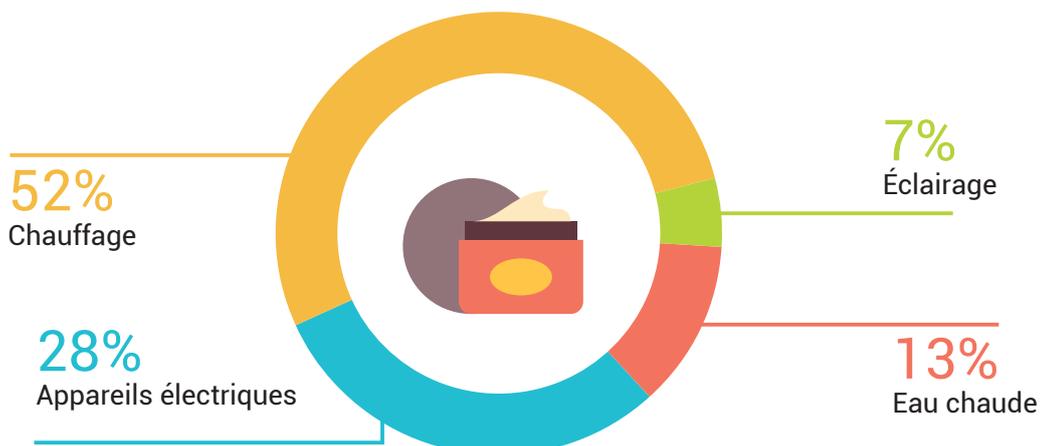
18 000
kWh / an

(Source GEG 2021)

Période de crise énergétique oblige, chaque établissement de bien-être doit s'adapter pour continuer à prodiguer l'ensemble de ses soins tout en réduisant sa consommation de gaz et d'électricité. Un vrai challenge !

Alors, comment faire pour réussir en douceur sa transition vers plus de sobriété énergétique, sans nuire à la qualité de l'expérience client ?

RÉPARTITION DES CONSOMMATIONS



(Source GEG)

#OnRéduit tous ensemble



ENTRETIEN ET ÉQUIPEMENTS

les 9 écogestes

Tout équipement mal entretenu peut vite se transformer en gouffre énergétique et les appareils des centres de beauté et de bien-être n'échappent pas à la règle.

- 1 Nettoyer soigneusement les chauffe-cire (voir l'astuce ci-dessous)
- 2 Débrancher les appareils lorsqu'on ne les utilise pas
- 3 Buanderie : on vide les filtres de vidange et on procède au **détartrage des résistances** des machines à laver
- 4 Veiller toujours à **bien remplir le tambour des machines à laver** sans pour autant le surcharger
- 5 Si on doit remplacer son équipement, investir dans une machine à laver à haut rendement, **performante énergétiquement et économe en eau**
- 6 S'équiper de **serviettes à séchage rapide** (elles sèchent trois fois plus vite que les serviettes classiques)
- 7 **Détartrer le chauffe-eau électrique** une fois par an
- 8 Pour les coiffeurs : **Installer des économiseurs d'eau** sur les bacs
- 9 Privilégier des machines (lave-linge, sèche-linge...) **étiquetées « A +++ »** qui sont les moins consommatrices d'énergie lors de leur remplacement



La petite astuce

LE CHAUFFE-CIRE

On réchauffe la cire résiduelle et dès qu'elle a fondu, on éteint l'appareil. On enlève ensuite les résidus avec un chiffon sec puis avec un solvant de cire pour éliminer toute trace.



UNE BALNÉO PLUS ÉCOLO

les 5 écogestes

Les instituts de beauté et de bien-être utilisent quotidiennement de grands volumes d'eau très gourmands en énergie, souvent maintenus à des températures situées entre 38 à 39° C pour les spas et autour de 50° C pour les hammams. Alors, comment agir pour que cette consommation d'énergie ne s'emballe pas ?

- 1 Remplir autant que possible les jacuzzis et autres bassins avec de l'eau sanitaire tiède plutôt que froide (pour limiter la consommation des réchauffeurs)
- 2 Conserver une eau à une température constante grâce au réchauffeur inclus dans votre spa
- 3 Ne pas baisser la température des machines de balnéothérapie pendant les horaires de fermeture de l'établissement (car réchauffer l'eau à la réouverture entraîne d'importants pics de consommation)
- 4 Rincer les filtres à l'eau toutes les semaines et, une fois par mois, l'eau de rinçage doit être additionnée d'une solution de lavage spécifique
- 5 Porter une attention particulière à la dureté de l'eau : une eau trop dure entraîne la formation de dépôts calcaires sur les résistances avec à la clé une performance énergétique réduite (l'utilisation de produits anticalcaires ou l'installation d'un adoucisseur est recommandée)

Bon à savoir

Garantir la parfaite qualité de l'eau limite aussi la fréquence des vidanges et évite de devoir chauffer trop souvent de gros volumes d'eau. On veille donc à bien réaliser les analyses microbiennes réglementaires au moins une fois par mois. On vérifie également la concentration de chlore et on maintient l'eau à un pH neutre (7 unités).



CENTRE DE BEAUTÉ ET DE BIEN-ÊTRE



DURÉE MOYENNE
D'UNE AMPOULE LED

40 000 h

contre 10 000 h pour
une ampoule fluocompacte



L'ÉCLAIRAGE les 4 écogestes

- 1 Opter pour des surfaces (sols, murs et plafonds) de couleur claire plus réfléchissante pour maximiser l'éclairage des luminaires.
- 2 Équiper les pièces non fréquentées par la clientèle (buanderie, local technique) de capteurs de présence pour que l'éclairage s'éteigne automatiquement quand il n'y a plus personne.
10 minutes d'éclairage inutile 3 fois par jour équivaut, au bout d'un an, à 5 jours d'éclairage en continu (Source GEG)
- 3 Oublier les halogènes et les ampoules à incandescence énergivores et les remplacer par des LED
- 4 Équiper l'éclairage de la vitrine et de l'enseigne lumineuse d'un programmeur (extinction au plus tard à 1h)



RÉDUIRE

SA CONSOMMATION

énergétique



CINEMA ET THÉÂTRE

AUX PREMIÈRES LOGES

PAGE 30

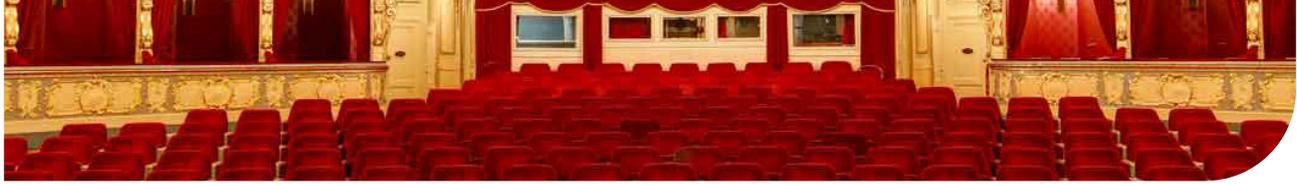
CHAUFFAGE & CLIM'
LES 5 ÉCOGESTES

PAGE 31

ÉCLAIRAGE & PROJECTION
LES 3 ÉCOGESTES

PAGE 32

CINEMA ET
THEATRE



Aux premières loges



À GRENOBLE, NOS CLIENTS
DU MONDE DU SPECTACLE
CONSOMMENT EN MOYENNE EN
ÉLECTRICITÉ

33 400
kWh / an

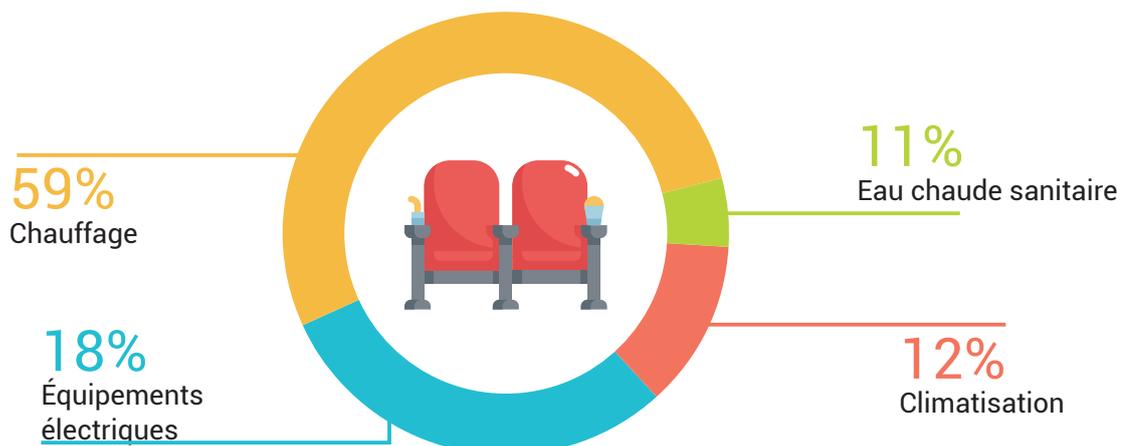
(Source GEG 2021)



Le cinéma et le théâtre nous font rêver en nous permettant de nous sortir de notre quotidien. Seulement voilà, les besoins énergétiques des cinémas, des théâtres (et des autres salles de spectacle) sont très importants. Ces besoins énergétiques représentent entre 3% et 10% du chiffre d'affaires pour les cinémas (source Capital). On a du mal à concevoir que deux salles comme le Palais Garnier et l'Opéra Bastille (185 000 m²), une fois réunies, consomment autant d'électricité qu'une ville de 8 000 habitants (Source BFMTV). Le chauffage, la climatisation, l'éclairage et l'alimentation des projecteurs tiennent ici les rôles principaux.

Les écogestes sont aux premières loges et une Charte des exploitants de salles de cinéma, en cours de rédaction, recommande notamment de limiter l'usage du chauffage et de la climatisation, d'éteindre les projecteurs en dehors des séances et d'adapter les horaires. Cependant la sobriété énergétique dans les cinémas et les théâtres passe aussi par de judicieux mais lourds investissements.

RÉPARTITION DES CONSOMMATIONS



(Source Ministère de la Transition Écologique, chiffres de 2019)

#OnRéduit tous ensemble



CHAUFFAGE & CLIM'

les 5 écogestes

- 1 Adopter une température de 19°
- 2 Opter pour une pompe à chaleur. Il existe des équipements adaptés aux grands volumes, certaines pompes à chaleur sont d'ailleurs spécifiquement conçues pour le cinéma
- 3 Les pompes à chaleurs réversibles sont, elles aussi, une bonne option pour optimiser le chauffage et la climatisation grâce à une installation unique
- 4 Moduler l'utilisation du chauffage et de la climatisation en fonction des plages horaires pour optimiser les économies d'énergie
- 5 Installer un destratificateur d'air, sorte de ventilateur XXL. Cette solution « verte » repousse la chaleur vers le bas en brassant l'air, conférant une température agréable à hauteur d'homme

-1°C DE CHAUFFAGE =

7%

d'économie de
consommation
d'énergie



ÉCLAIRAGE & PROJECTION

les 3 écogestes



PROJECTEUR LASER

-50%

de consommation d'énergie
qu'un projecteur classique
(et moins de chaleur !)

- 1 Remplacer ses vieilles ampoules à incandescence et même ses halogènes par des LED. 10 minutes d'éclairage inutile 3 fois par jour équivaut, au bout d'un an, à 5 jours d'éclairage en continu (Source GEG)
- 2 Remplacer leurs projecteurs scéniques halogènes énergivores par des LED. Les ampoules LED ont une durée de vie plus longue qu'une ampoule classique : 40 000 h en moyenne
- 3 Opter pour un projecteur laser : il présente le double avantage d'une performance technologique et énergétique (outre l'excellente qualité d'image, ces projecteurs consomment 50% d'électricité de moins d'énergie que les projecteurs classiques et dégagent moins de chaleur)



Bon à savoir

Les projecteurs laser sont plus chers que les projecteurs à xénon mais le Ministère de la Culture s'est engagé à soutenir les exploitants dans le remplacement de leurs équipements.



RÉDUIRE

SA CONSOMMATION

énergétique



HÔTEL

CONFORT ET SOBRIÉTÉ

PAGE 34

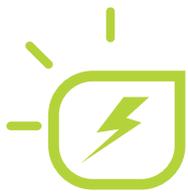
SYSTÈME CVC - LES ÉCOGESTES

PAGE 35

ÉCLAIRAGE - LES ÉCOGESTES

PAGE 36

HÔTEL



À GRENOBLE, NOS CLIENTS HÔTELIERS CONSOMMENT EN MOYENNE EN ÉLECTRICITÉ

38 000
kWh / an

(Source GEG 2021)

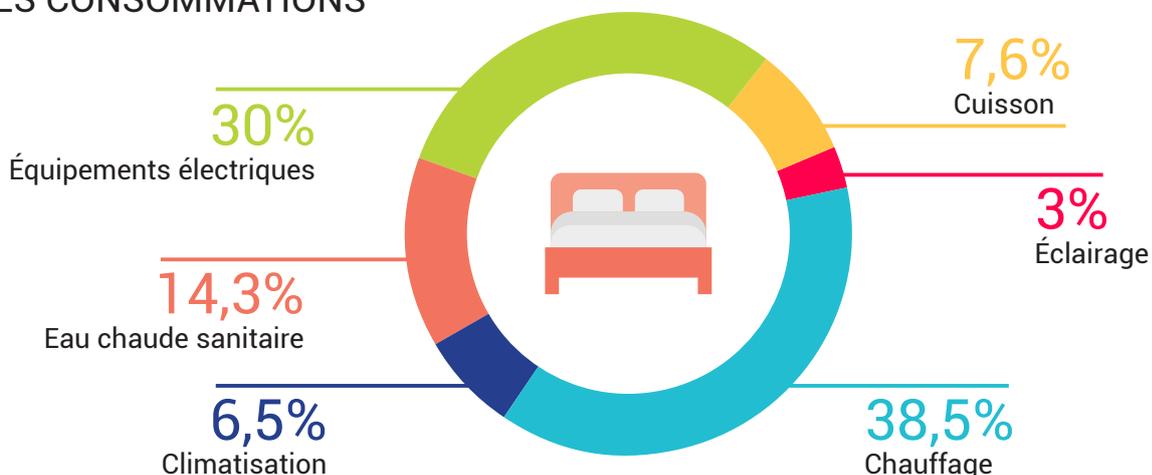
Confort et sobriété

Le confort et la satisfaction des clients sont au centre des préoccupations de tous les responsables d'hôtels.

Pour autant, la période de crise énergétique actuelle oblige chaque professionnel à repenser son activité avec, en moyenne, 10% du chiffre d'affaires consacré aux dépenses énergétiques.

Les responsables d'hôtels doivent donc limiter leur consommation d'énergie afin de participer à l'effort collectif et maintenir leurs marges.

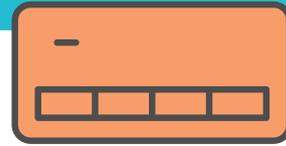
RÉPARTITION
DES CONSOMMATIONS



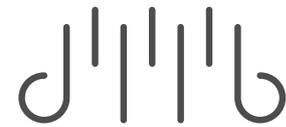
(Source Ministère de la Transition Écologique, chiffres de 2019)

#OnRéduit tous ensemble





SYSTÈME CVC (chauffage, ventilation et climatisation) les 7 écogestes



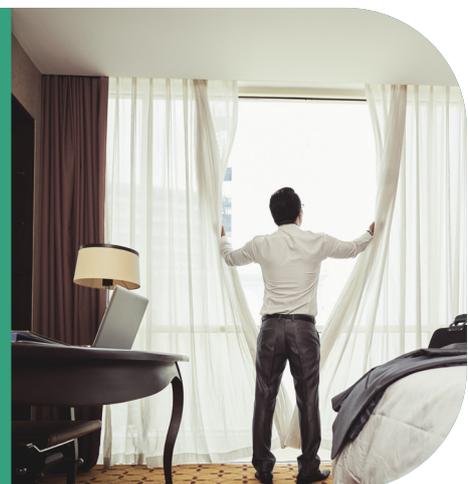
- 1 Baisser le chauffage ou la climatisation de la chambre d'un client, **dès que celui-ci rend ses clés**
- 2 **Maintenir une température aux alentours de 19° C** (baisser la température d'un degré, c'est 7 % de consommation en moins immédiatement)
- 3 Lorsque l'hôtel n'est pas complet, **grouper les chambres réservées sur un même couloir** ou un même étage. On peut ainsi baisser le chauffage des zones où les chambres sont inoccupées
- 4 **Installer des lecteurs de cartes-clés** : on est ainsi assuré que climatisation, lumière et télévision sont éteintes lorsque le visiteur sort de la chambre
- 5 **Installer des capteurs type « contacts de fenêtres »** qui coupent automatiquement le système CVC lorsque les fenêtres sont ouvertes
- 6 **Nettoyer les bouches d'aération**
- 7 **Faire contrôler régulièrement la chaudière**



Bon à savoir

SI DES TRAVAUX SONT PRÉVUS :

- > Améliorer l'isolation (isolation des murs, doubles vitrages...)
- > Calorifuger les canalisations
- > Équiper son hôtel d'une pompe à chaleur réversible assurant en même temps le réchauffement et le rafraîchissement des chambres via un transfert d'air entre l'intérieur et l'extérieur
- > Intégrer un système de régulation centralisé GTB pour piloter et réguler à distance chauffage, ventilation, climatisation et éclairage





ÉCLAIRAGE les 4 écogestes

AMPOULE LED

80%

d'économie d'énergie

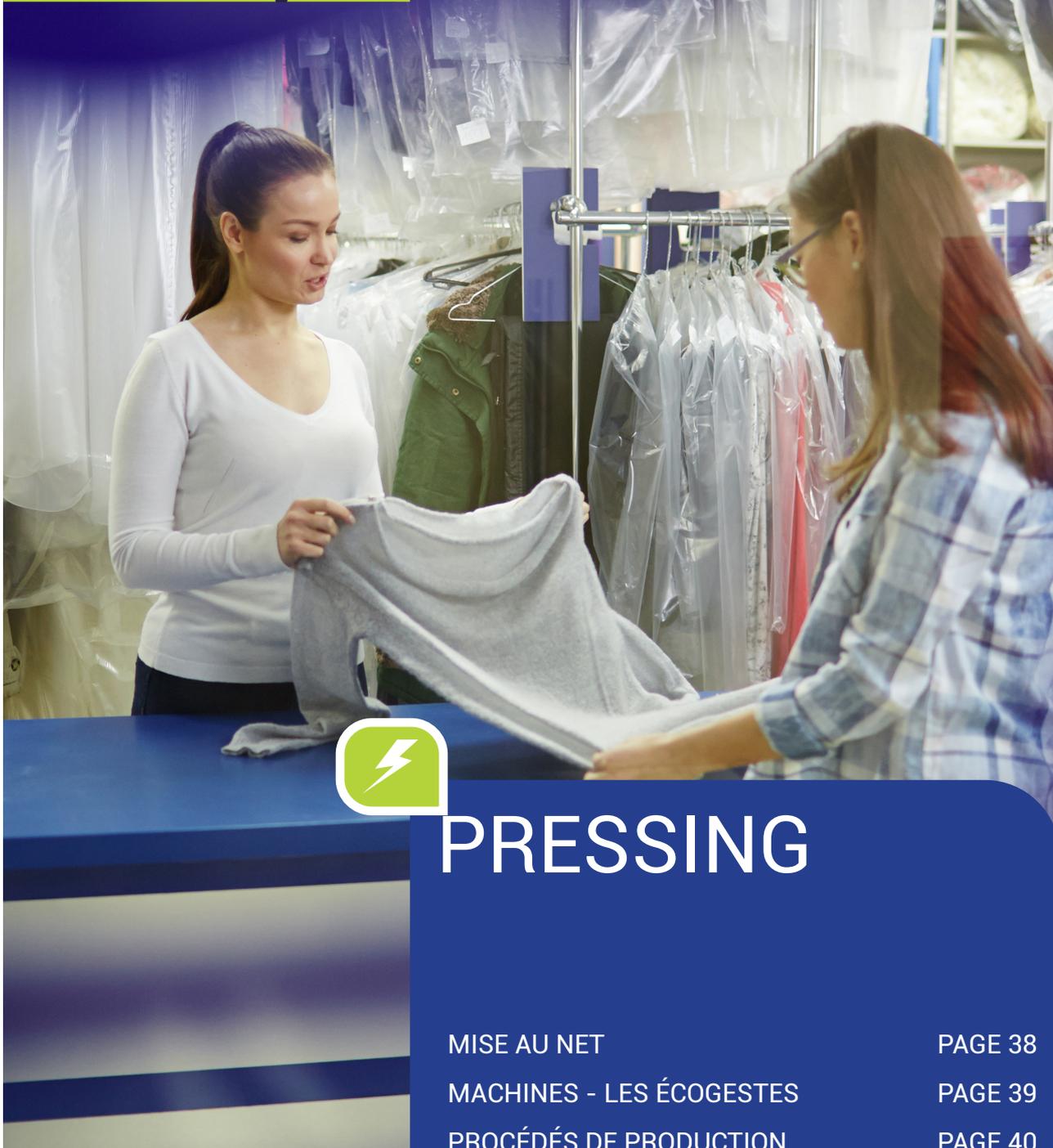
- 1 Repeindre les espaces exposés à la lumière du jour dans des tons plus clairs pour capitaliser sur l'éclairage naturel
- 2 Équiper certaines parties communes de l'hôtel de détecteurs de présence pour éviter qu'elles restent allumées en permanence
- 3 Remplacer les halogènes et les ampoules à incandescence énergivores par des LED. Les ampoules LED ont une durée de vie plus longue qu'une ampoule classique : 40 000 heures en moyenne contre 10 000 heures pour une ampoule fluocompacte et 3 000 heures pour une ampoule halogène
- 4 Troquer les vieux tubes néons de son enseigne pour un nouvel équipement LED, pourquoi pas alimenté par des petits panneaux photovoltaïques



RÉDUIRE

SA CONSOMMATION

énergétique



PRESSING

MISE AU NET

PAGE 38

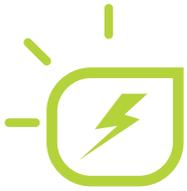
MACHINES - LES ÉCOGESTES

PAGE 39

PROCÉDÉS DE PRODUCTION

PAGE 40

PRESSING



À GRENOBLE, NOS CLIENTS PROPRIÉTAIRES DE PRESSING CONSOMMENT EN MOYENNE EN ÉLECTRICITÉ

38 000 kWh / an

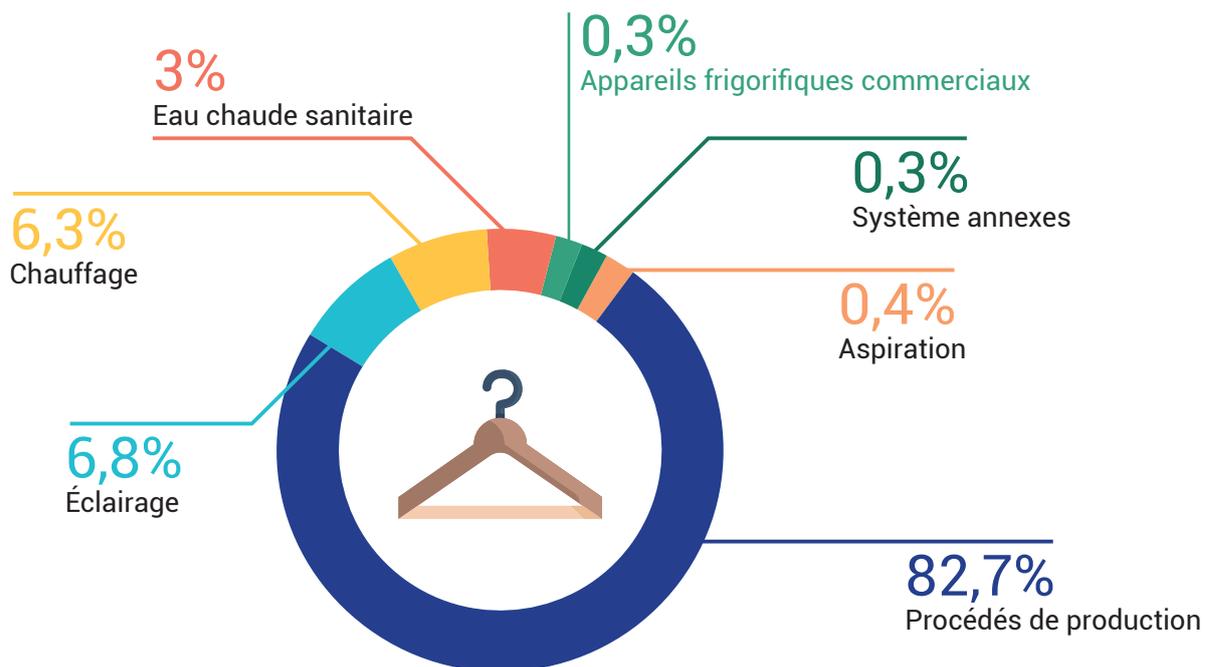
(Source GEG 2021)

Mise au net

Le fonctionnement des machines utilisées pour restituer aux clients des vêtements parfaitement nettoyés et prêts à être portés absorbe environ 80 % de la consommation d'énergie totale d'un pressing. Alors comment faire pour agir et partir à la chasse au gaspi ?

Au quotidien, le respect d'une série de petits gestes peut rapidement porter ses fruits et aboutir à de significatives économies d'énergie.

RÉPARTITION DES CONSOMMATIONS



(Source GEG)



MACHINES les écogestes



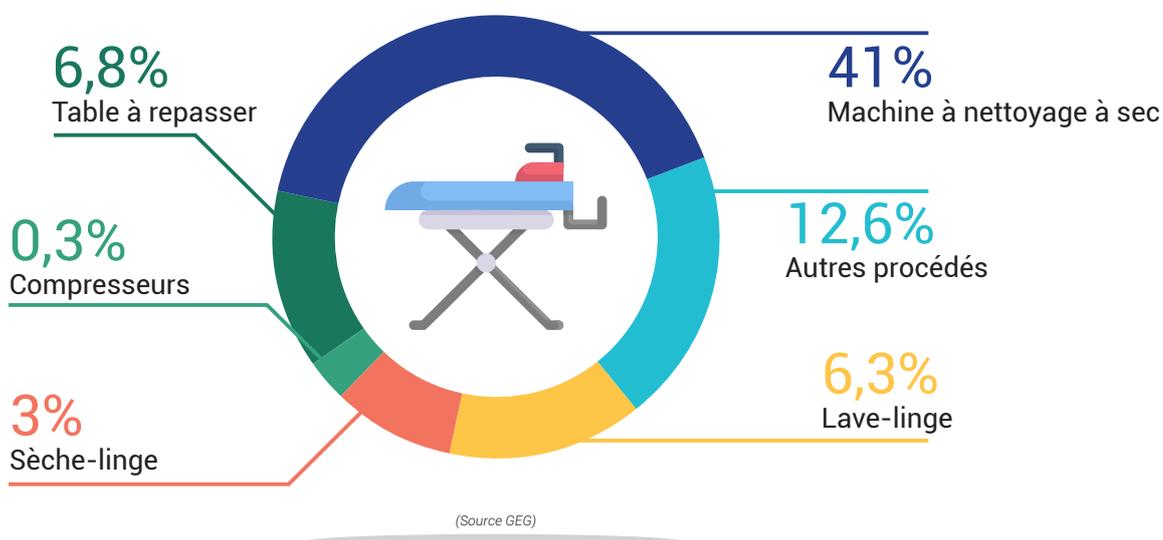
LES COMPRESSEURS
-1 BAR = 15%
d'économie d'énergie

- 1 Calorifier la cuve de stockage des eaux de refroidissement de la machine de nettoyage à sec
- 2 Éteindre les compresseurs le plus souvent possible (cela permet de purger l'air qu'ils contiennent) et réduire la pression d'air comprimé (-1 bar = 15% d'économies d'énergie)
- 3 Ne pas laisser les machines sous tension lorsqu'elles ne sont pas utilisées (fer à repasser)
- 4 Bien remplir les machines (ni trop, ni trop peu)
- 5 Récupérer l'eau de pluie pour le système de refroidissement des machines
- 6 Nettoyer les filtres à boutons, à peluches et à solvant chaque jour
- 7 Chasser les éventuelles fuites sur le réseau d'air comprimé
- 8 Penser à détartrer les machines
- 9 Faire vérifier annuellement les machines de nettoyage à sec par un organisme compétent

PRESSING



RÉPARTITION DES CONSOMMATIONS des procédés de production



Bon à savoir



LE RECYCLAGE DE L'EAU CHAUDE :

- > Préchauffée à 40°C et parfaitement propre, l'eau issue du système de refroidissement de vos machines de nettoyage à sec peut avoir plusieurs usages :
 - alimenter vos machines à laver
 - être utilisée pour le lavage des mains et des sols
 - être réutilisée par vos machines de nettoyage à sec pour un nouveau cycle
- > Cette récupération est permise par l'installation d'une bache en plastique isotherme, souple ou rigide, appelée « cuve de stockage ». L'eau peut ensuite être réutilisée immédiatement ou stockée dans un ballon d'eau chaude.

RÉDUIRE

SA CONSOMMATION

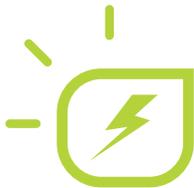
énergétique



RESTAURANT

ÉNERGIES CONSOMMÉES	PAGE 42
LA CUISSON - LES 8 ÉCOGESTES	PAGE 43
LE FROID - LES 14 ÉCOGESTES	PAGE 44

Énergies consommées



À GRENOBLE, NOS CLIENTS RESTAURATEURS CONSOMMENT EN MOYENNE EN ÉLECTRICITÉ

32 500 kWh / an

(Source GEG 2021)

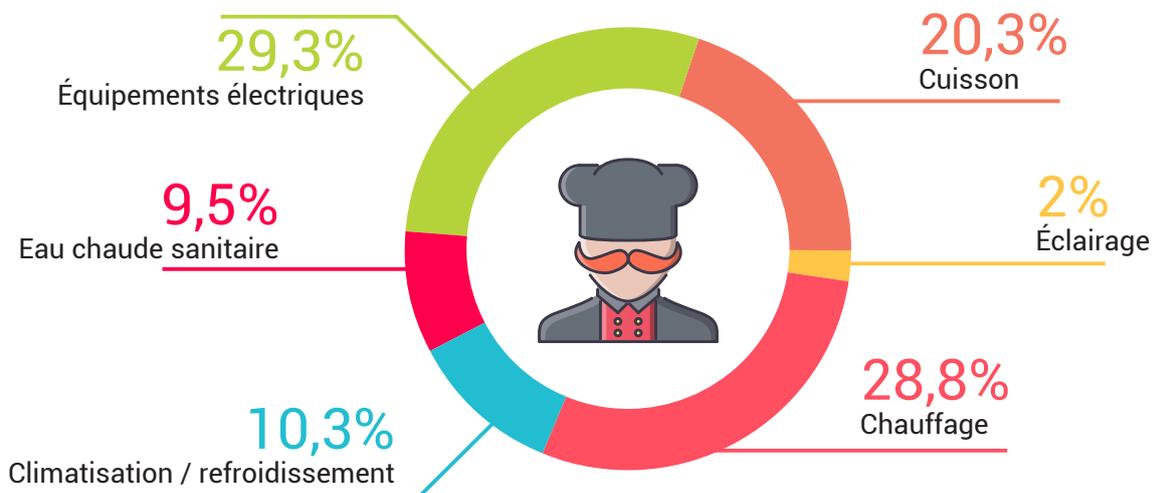
Avec ses 175 000 restaurants, la France est une référence gastronomique incontournable. On estime que deux tiers des Français fréquentent ces établissements au moins une fois par mois.

Les restaurants ont des besoins énergétiques importants pour stocker puis transformer les matières premières.

Pour autant, et vu la conjoncture actuelle, chaque restaurateur, comme l'ensemble des acteurs économiques d'ailleurs, doit faire preuve aujourd'hui de sobriété énergétique pour maîtriser ses consommations d'énergie, et son budget.



RÉPARTITION DES CONSOMMATIONS



(Source Ministère de la Transition Écologique, chiffres de 2019)

RESTAURANT



Couvrir les casseroles

15%
d'économies réalisées



LA CUISSON les 8 écogestes

- 1 Utiliser des couvercles sur les casseroles, c'est réaliser de 10 à 15% d'économies
- 2 Utiliser des casseroles à fond plat pour une meilleure diffusion de la chaleur
- 3 Dégeler les produits avant la cuisson en les entreposant dans un frigo ou un micro-ondes
- 4 Privilégier les plaques à induction (rapide + haut rendement)
- 5 Installer des détecteur de récipient sur les plaques de cuisson feu vif
- 6 Régler et entretenir les brûleurs
- 7 Régler la température de la friteuse entre 163 et 177°C
- 8 Installer des variateurs de vitesse sur la hotte afin de moduler le débit d'aspiration des vapeurs

Bon à savoir

LE RECYCLAGE DE L'EAU :

- > Récupérer l'eau chaude de stérilisation : équiper l'autoclave d'électrovannes permettant de la rediriger vers une cuve tampon. L'eau peut être utilisée pour le pré-nettoyage.
- > Recycler l'eau de refroidissement des autoclaves en installant un circuit fermé avec cuve tampon.



LE FROID les 14 écogestes



- 1 Refroidir les produits avant de les mettre en chambre froide ou au congélateur
- 2 Pas de stocks trop importants dans les équipements frigorifiques
- 3 Vérifier l'étanchéité des joints de fermeture
- 4 Penser à éteindre la lumière dans les chambres froides
- 5 Relever quotidiennement les températures
- 6 Nettoyer régulièrement les appareils frigorifiques (parois intérieures + dépoussiérer le condenseur)
- 7 Limiter l'épaisseur de givre sur les évaporateurs (au moins une à deux fois par an)
- 8 Limiter les fuites de fluide frigorigène sur les circuits frigorifiques par un contrôle annuel d'étanchéité
- 9 Mettre en place une maintenance des groupes frigorifiques par un professionnel (risque de panne réduit de moitié)
- 10 Installer des protections nocturnes (volets ou rideaux) pour fermer les meubles de vente réfrigérés
- 11 Placer les condenseurs des groupes frigorifiques à l'extérieur (38% d'économie si l'air ambiant est à 18°C au lieu de 23°C)
- 12 Optimiser le temps de fonctionnement des extracteurs, limiter les débits d'air à extraire ou réchauffer, installer une VMC double flux
- 13 Récupérer la chaleur des compresseurs pour préchauffer l'eau en installant un chauffe-eau spécifique
- 14 Economiser sur le chauffage et la déshumidification de l'étuve ou séchoir en installant un compresseur frigorifique à double condenseur (fonctionnement en pompe à chaleur)



RÉDUIRE

SA CONSOMMATION

énergétique



SALLE DE SPORT

PETITS EFFORTS ÉNERGÉTIQUES

PAGE 46

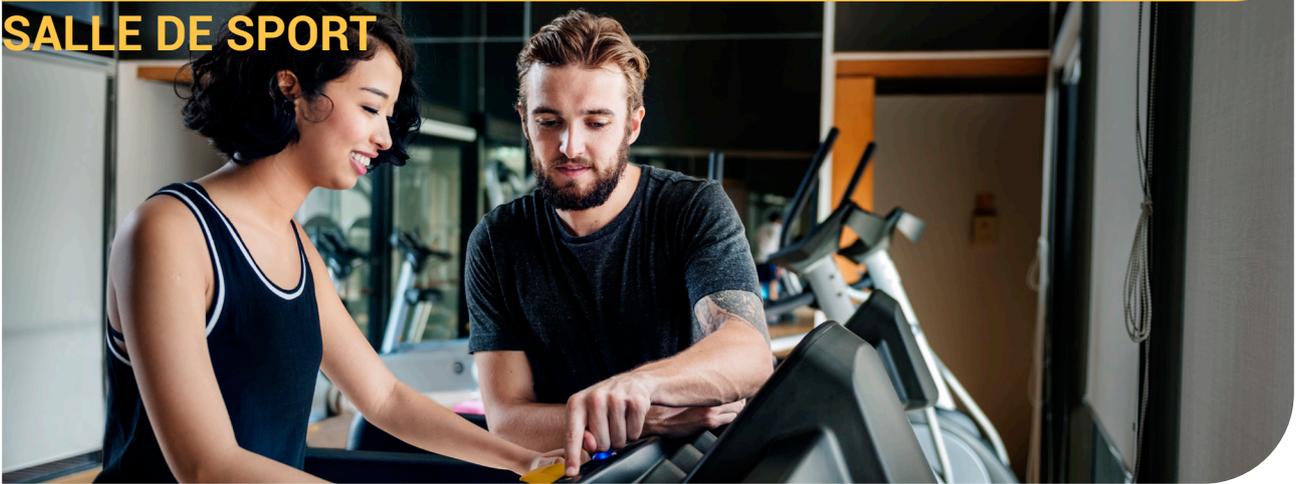
LES LOCAUX - LES 6 ÉCOGESTES

PAGE 47

LES ASTUCES

PAGE 48

SALLE DE SPORT



Petits efforts... ÉNERGÉTIQUES



À GRENOBLE, NOS CLIENTS
GÉRANTS DE SALLES DE SPORT
CONSOMMENT EN MOYENNE EN
ÉLECTRICITÉ

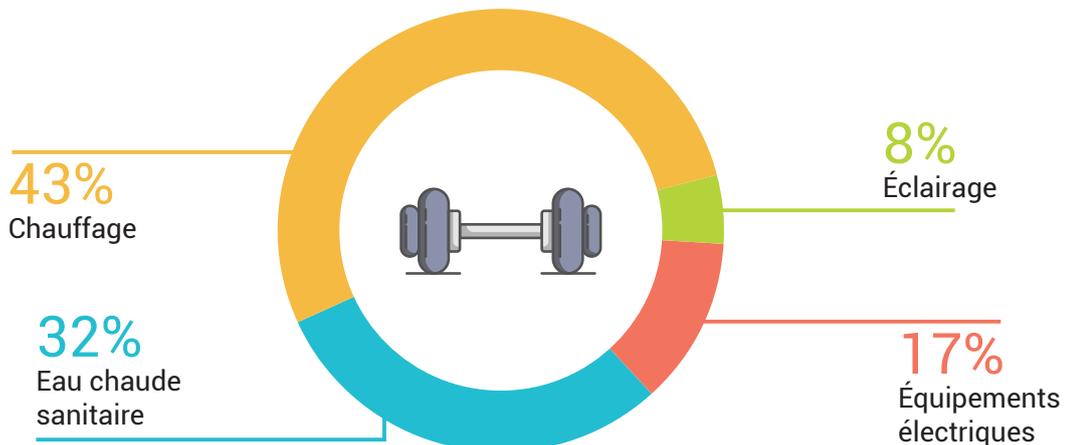
33 200
kWh / an

(Source GEG 2021)

Le chauffage d'un espace intérieur dédié à la pratique sportive est souvent très énergivore et les salles de fitness et de musculation n'échappent pas à la règle.

Ce n'est donc pas un hasard si les responsables de salles de sport ont proposé de diminuer la température ambiante de leur espace de 20°C à 18°C lors d'une réunion de travail organisée par la Ministre de la Transition Énergétique dans le cadre du plan « sobriété énergétique ».

RÉPARTITION DES CONSOMMATIONS



(Source Ministère de la Transition Écologique, chiffres de 2019)

#OnReduit tous ensemble



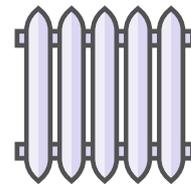
SALLE DE SPORT



EN MOYENNE, LE CHAUFFAGE
REPRÉSENTE

43%

de la consommation d'énergie



LES LOCAUX les 6 écogestes

- 1 **Équiper son chauffage d'un thermostat programmable** : le thermostat va pouvoir tenir compte de la chaleur dégagée par l'activité des sportifs
- 2 **Opter pour des «douches minute»** avec des minuteurs qui limitent le temps passé sous l'eau et régler les chauffe-eau à 55°
- 3 **Choisir des «douchettes éco»** munies de pommeaux de douche qui réduisent le débit d'eau projetée, tout en conservant la même pression, ou choisir des douchettes éco dont la lumière change en fonction du temps passé sous la douche ou du volume d'eau consommé
- 4 Remplacer son ancien système de chauffage énergivore par **une chaudière gaz à basse température**
- 5 **Opter pour une pompe à chaleur réversible** peut également être une bonne idée, le chauffage et la climatisation étant assurés par une installation unique performante
- 6 **Installer des détecteurs de présence** dans les pièces les moins fréquentées afin qu'elles ne restent plus allumées pour rien de jour comme de nuit

SALLE DE SPORT



Bon à savoir

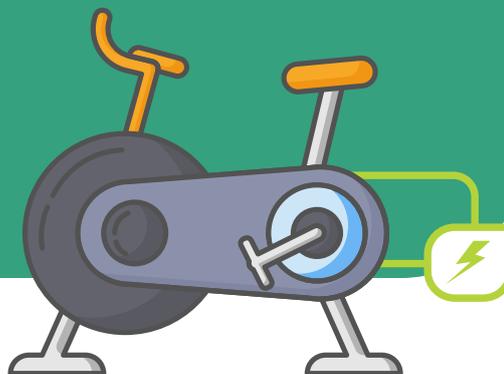
S'ÉQUIPER DE MACHINES DE SPORT «AUTO-ALIMENTÉES» :

INNOVATION REMARQUABLE ET REMARQUÉE, DES APPAREILS AUTO-ALIMENTÉS GÉNÈRENT L'ÉLECTRICITÉ NÉCESSAIRE À LEUR FONCTIONNEMENT GRÂCE À L'ÉNERGIE DES SPORTIFS.

Grande nouvelle, on trouve aujourd'hui des vélos d'intérieur, des tapis de course, des vélos elliptiques et même des steppers «auto-alimentés» pour équiper les salles de sport.

Mais comment ça marche au juste ? C'est très simple. À l'instar de la dynamo, les appareils d'entraînement s'auto-alimentent en convertissant l'énergie cinétique produite par les sportifs, en électricité directement utilisée pour leur fonctionnement.

Ces machines 100 % autonomes ne sont donc pas branchées sur l'installation électrique. Une solution 100% green pour une consommation électrique réduite à zéro.

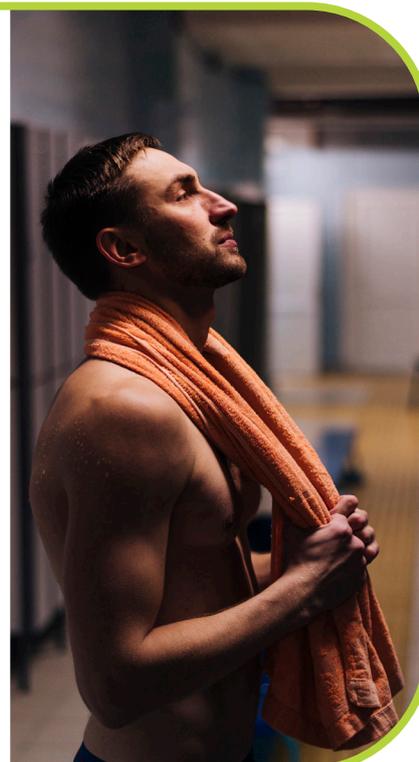


La petite astuce

DES DOUCHES PLUS ÉCONOMES

Les salles de sport ont en moyenne une consommation annuelle d'eau de 500 m³. Cela peut donc représenter une facture d'énergie conséquente, quand on sait qu'une douche de 60 litres équivaut à 25 centimes d'eau et 25 centimes d'énergie.

Alors, n'hésitez pas à équiper vos vestiaires de pommeaux de douche connectés et intelligents qui permettent de consommer deux fois moins d'eau, et donc d'énergie, à chaque douche !



RÉDUIRE

SA CONSOMMATION

énergétique



COIFFEUR

COUPE... DANS LA CONSO PAGE 50

LE MÉTIER - LES 10 ÉCOGESTES PAGE 51

LES ÉQUIPEMENTS -
LES 3 ÉCOGESTES PAGE 52

LE SALON - LES 5 ÉCOGESTES PAGE 53

Coupe... dans la conso



À GRENOBLE, NOS CLIENTS
COIFFEURS CONSOMMENT EN
MOYENNE EN ÉLECTRICITÉ

15 200
kWh / an

(Source GEG 2021)

On considère qu'un salon de coiffure consomme chaque année 5 500 kWh par employé ou 335 kWh par mètre carré de surface de salon, soit sur un an d'activité, une consommation moyenne de 15 200 kWh.

Cette consommation représente environ 4% du chiffre d'affaires d'un salon de coiffure. En Auvergne Rhône-Alpes, 65% des salons de coiffure n'utilisent que l'électricité, 30% utilisent un mix électricité et gaz et 5% le fioul et l'électricité.



RÉPARTITION DES CONSOMMATIONS



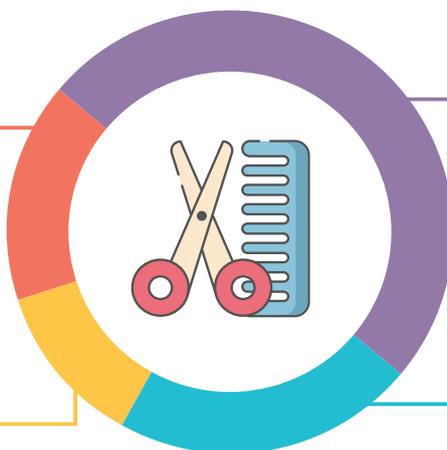
16%

Autres équipements

Casques de coiffure chauffants, lisseurs, sèche-cheveux, tondeuses, fers à lisser...

12%

Éclairage



50%

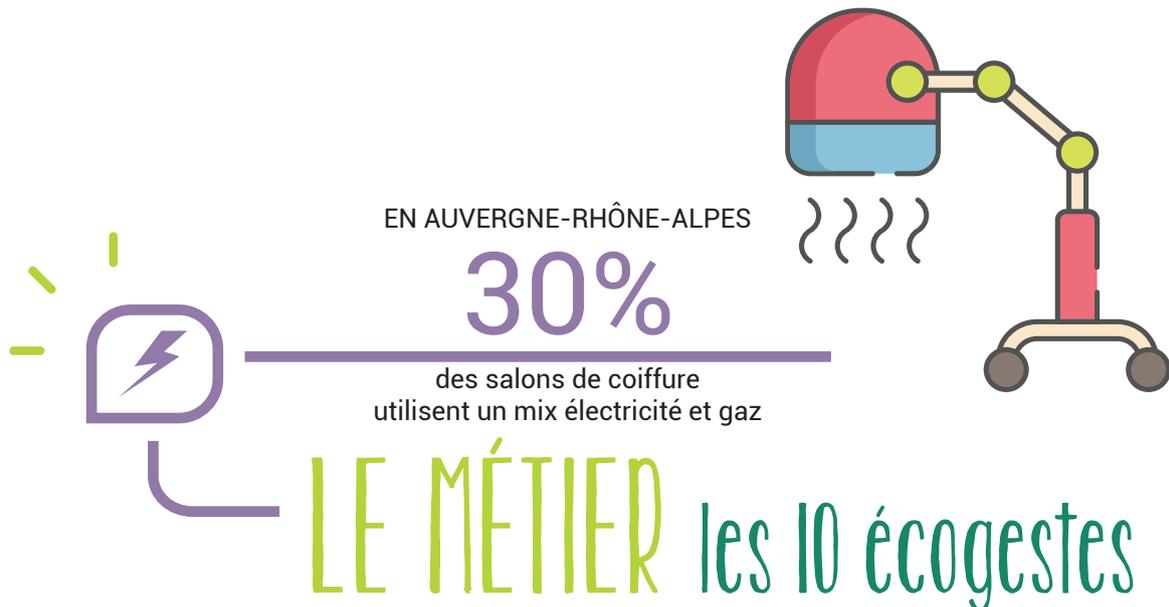
Chauffage-climatisation

22%

Eau chaude sanitaire

(Source Selectra)

COIFFEUR



- 1 Privilégier les produits qui se rincent facilement
- 2 Pour l'éclairage, privilégier les LED pour éclairer les fauteuils plutôt qu'un éclairage général du salon
- 3 Étendre les serviettes plutôt que d'utiliser un sèche-linge qui consomme 3 fois plus d'énergie qu'un lave-linge !
- 4 Utiliser des serviettes synthétiques qui sèchent plus vite
- 5 Entretien des sèche-linges et des lave-linges par un nettoyage fréquent des filtres et ajout de produits anticalcaires si nécessaire
- 6 Privilégier les heures creuses pour lancer les machines à laver
- 7 Détartre le chauffe-eau électrique une fois par an
- 8 Installer des économiseurs d'eau sur les bacs (économie de 50%)
- 9 Faire installer des mitigeurs thermostatiques
- 10 Installer des thermostats d'ambiance pour le chauffage et la climatisation

COIFFEUR



LES ÉQUIPEMENTS les 3 écogestes

- 1 Débrancher les chargeurs de tondeuses lorsqu'elles sont chargées (les appareils en veille consomment de l'électricité)
- 2 Privilégier des machines (lave-linge, sèche-linge...) étiquetées «A +++» qui sont les moins consommatrices d'énergie lors de leur remplacement
- 3 Allumer ses appareils de coiffage (lisseur ou boucleur à cheveux) quelques secondes avant utilisation et les débrancher tout de suite après

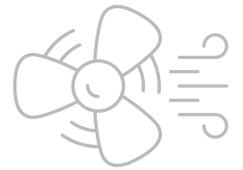
-1°C DE CHAUFFAGE =

7%

d'économie
d'énergie



LE SALON les 5 écogestes



- 1 Mettre en place une isolation performante des bâtiments (toitures, murs, vitrages, menuiseries)
- 2 Faire remplacer la chaudière par une chaudière à condensation (par exemple)
- 3 S'équiper d'un système de récupération de la chaleur des eaux usées
- 4 Récupérer des calories de l'air issu de la ventilation (VMC double flux) après étude préalable de la rentabilité du système
- 5 Équiper ses bacs à douche de mousseurs (ou aérateurs) : le débit sera réduit de 30 à 50% sans perte de confort



RÉDUIRE

SA CONSOMMATION

énergétique



ATELIER DE RÉPARATION AUTOMOBILE

CONTRÔLE TECHNIQUE

PAGE 55

CABINES DE PEINTURE
LES 7 ÉCOGESTES

PAGE 56

AIR COMPRIMÉ - LES 3 ÉCOGESTES

PAGE 57

Contrôle technique



À GRENOBLE, NOS CLIENTS
PROFESSIONNELS DE LA
RÉPARATION AUTOMOBILE
CONSOMMENT EN MOYENNE EN
ÉLECTRICITÉ

24 200
kWh

(Source GEG 2021)

Dans les ateliers de réparation automobile (garages, carrosseries etc.), le poste énergie représente une part très importante des charges fixes due aux nombreux équipements comme : le compresseur (à piston ou à vis), les ponts élévateurs, le matériel électroportatif ou autres (affuteur, meule, station géométrique, démonte pneus, équilibreuse, chargeur de batterie, station de diagnostic, banc de freinage, analyseur de gaz d'échappement, station de climatisation, nettoyeur haute pression, sécheur d'air comprimé, aspirateur de gaz d'échappement). Autant d'équipements aussi énergivores qu'indispensables pour ce type d'activité.

Zoom sur deux équipements majeurs des ateliers de réparation automobile.



RÉPARTITION DES CONSOMMATIONS



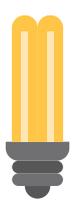
(Source Ministère de la Transition Écologique, chiffres de 2019)



CABINE DE PEINTURE

les 7 écogestes

- 1** **Entretien des cabines de peinture :** entretenir le brûleur et changer les gicleurs fioul permet de consommer la juste quantité d'énergie
- 2** **Équiper les cabines de peinture de LED** (gain d'énergie et meilleur éclairage)
- 3** **Ajouter des variateurs de vitesse** pour mieux régler le débit d'air
- 4** **Équiper les cabines de thermostats numériques,** plus précis que les thermostats à molette
- 5** **Regrouper les opérations de peinture** pour ne pas laisser tourner la cabine à vide
- 6** **S'équiper de sècheurs infrarouges sur bras articulé ou arche** pour ne pas chauffer toute la cabine (leur coût est élevé mais ils permettent de faire jusqu'à 50% d'économie d'énergie sur le séchage)
- 7** **Améliorer l'isolation de la cabine**



AMPOULE LED

80%

d'économie d'énergie



AIR COMPRIMÉ les 3 écogestes

- 1** Vérifier d'éventuelles fuites sur le réseau : un soir, mettez tous vos appareils électriques hors-tension excepté votre compresseur, et vérifiez le lendemain matin si la consommation de votre compteur électrique a augmenté. Si cela est le cas, c'est qu'il y a une fuite d'air comprimé
1 mm² de fuite = 1€ HT / jour !
- 2** Zoner le circuit d'air comprimé avec des valves pour isoler les zones de faible fréquence d'utilisation et limiter le risque de fuites
- 3** Bien régler la pression en fonction des besoins des équipements. Une réduction de 1 bar de la pression permet d'économiser 15% sur la consommation du compresseur

-1 bar de pression

15%

d'économie d'énergie



RÉDUIRE

SA CONSOMMATION

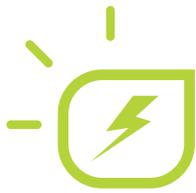
Énergétique



ACTIVITÉS DE BUREAU

OBJECTIF SOBRIÉTÉ	PAGE 59
LE CHAUFFAGE - 5 ÉCOGESTES	PAGE 60
LA CLIMATISATION - 4 ÉCOGESTES	PAGE 61
ÉCLAIRAGE BUREAUTIQUE - 6 ÉCOGESTES	PAGE 62

Sobriété au bureau



À GRENOBLE, NOS CLIENTS DU SECTEUR TERTIAIRE CONSOMMENT EN MOYENNE EN ÉLECTRICITÉ

9 600 kWh / an

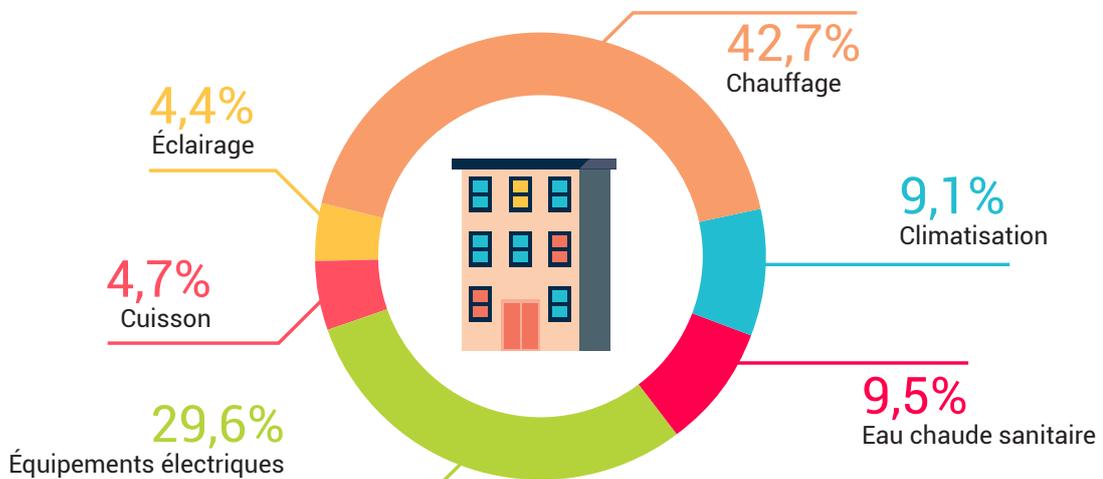
(Source GEG 2021)

Les différentes activités de bureau du secteur tertiaire sont globalement assez peu consommatrices de gaz et d'électricité. Pour autant, sobriété énergétique oblige, nous devons tous appliquer certains gestes simples pour réduire sa consommation d'énergie, et ce même au bureau.

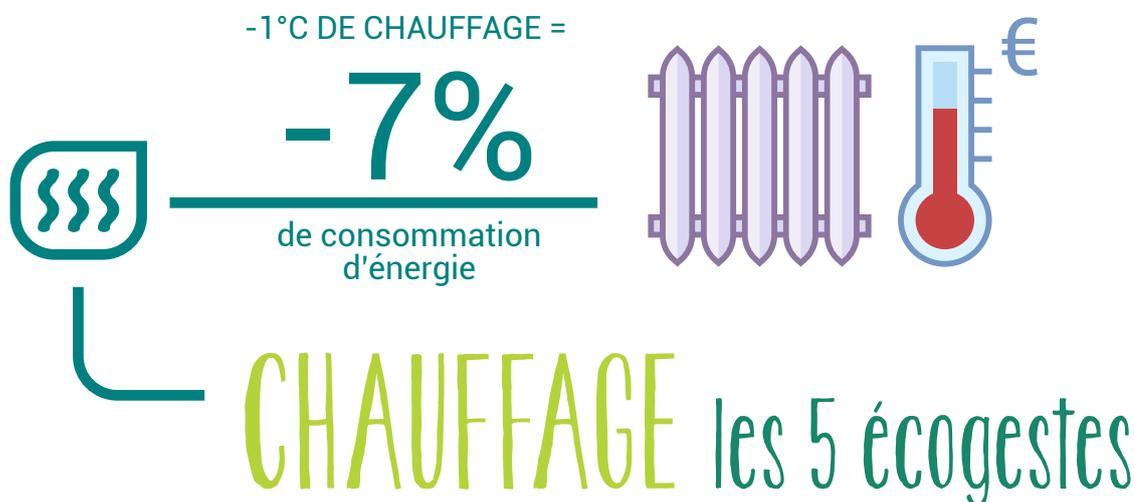
Le chauffage, la climatisation, l'éclairage, la bureautique, ou encore l'eau chaude sanitaire doivent retenir toute l'attention des gérants d'entreprises.

Alors concrètement, comment s'y prendre quand on veut réduire la facture énergétique au bureau ? Adopter les bons éco-gestes est un très bon début, impliquer voire former ses équipes aux enjeux de la sobriété est également une piste à creuser.

RÉPARTITION DES CONSOMMATIONS secteur tertiaire



(Source Ministère de la Transition Écologique, chiffres de 2019)



Le poste chauffage peut représenter jusqu'à 50% de la consommation énergétique globale d'un immeuble de bureau. C'est donc un poste sur lequel il faut agir en respectant quelques gestes !

- 1 Fermer la porte et les fenêtres quand le chauffage fonctionne
- 2 Ne pas chauffer les locaux quand ils sont inoccupés (les week-ends par exemple et pendant les fermetures)
- 3 Équiper le chauffage d'un programmateur de façon à commencer à chauffer les locaux avant l'arrivée des équipes le matin
- 4 Ajouter un thermostat pour maintenir la température à 19° au lieu de 20° >> 1° de chauffage en moins induit une économie de 7% de la consommation d'énergie !
- 5 Si on rénove les locaux, penser à maximiser l'isolation et opter pour une pompe à chaleur réversible (qui nous permettra de climatiser les locaux de façon moins énergivore)

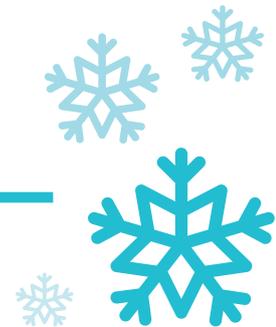
ACTIVITÉS DE BUREAU



LA CLIMATISATION
REPRÉSENTE PRÈS DE

9%

des consommations
d'énergie du secteur tertiaire



LA CLIM' les 4 écogestes

un poste
énergivore



POUR RECULER AUTANT QUE POSSIBLE LE
MOMENT DE BRANCHER LA CLIM' :

- 1 Ouvrir en grand portes et fenêtres, tôt le matin et tard le soir, pour profiter de l'air extérieur
- 2 En été, on équipe sa vitrine d'un store pour bloquer les rayons du soleil
- 3 Si possible, s'équiper d'une pompe à chaleur réversible
- 4 Augmenter sa consigne de clim' habituelle de 2°: cela peut représenter jusqu'à 10% d'économies sur sa facture d'énergie ! (Source GEG)



ÉCLAIRAGE et BUREAUTIQUE

les 6 écogestes



L'ÉCLAIRAGE REPRÉSENTE
JUSQU'À

9%

de la consommation
d'énergie

- 1 Installer des détecteurs de présence dans les sanitaires, la réserve et la salle d'archives
- 2 Remplacer toutes les vieilles ampoules par des ampoules LED
- 3 Si possible, configurer son ordinateur pour qu'il se mette rapidement en veille et s'éteigne automatiquement quand on ne l'utilise pas. Pour un PC, le planificateur de tâches vous permet de paramétrer son extinction à une heure précise.
- 4 Bien choisir son imprimante : les imprimantes lasers ont des besoins en électricité supérieurs aux imprimantes à jet d'encre. On privilégie les équipements caractérisés par leur sobriété énergétique (labels EPEAT et TCO certified)
- 5 N'imprimer que les documents indispensables en transmettant ceux qui peuvent l'être numériquement
- 6 Plutôt que d'envoyer plusieurs pièces jointes, on place un lien de téléchargement dans le corps du mail



RÉDUIRE

SA CONSOMMATION

énergétique



AIDES AUX ENTREPRISES

CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE PAGE 64

PRIME COUP DE POUCE PAGE 65

AIDES FINANCIÈRES DE L'ÉTAT PAGE 66



Certificats d'Économie d'Énergie

Découvrez les CEE

Vous envisagez des travaux de rénovation pour vos locaux ?
GEG vous aide à les réaliser grâce à la prime CEE.

Cette Prime subventionne vos travaux de rénovation énergétique ou tout autre projet d'installations de matériels économes en énergie.

Cette aide financière est calculée en fonction du type de travaux ou des investissements prévus, et des économies d'énergie réalisées à l'issue.

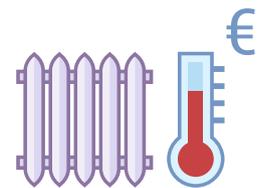
Le montant de la prime est une participation financière calculée en fonction du projet à réaliser et est versée directement par GEG.

- 1 Avant la signature de votre devis ou contrat de travaux, déclarez votre projet à GEG en contactant l'équipe dédiée
- 2 Un conseiller GEG vérifie avec vous l'éligibilité et le montant de votre prime CEE en fonction du type de travaux et de son lieu de réalisation
- 3 Vous recevez ensuite une attestation sur l'honneur et un contrat à signer et à renvoyer à votre conseiller
- 4 Dès la réception des travaux, envoyez la facture à votre conseiller qui vous fera remplir une attestation sur l'honneur puis validera votre dossier
- 5 Vous recevrez votre prime par virement ou par chèque





La prime Coup de Pouce



La prime Coup de Pouce est issue du dispositif des CEE. Elle en renforce les avantages sur certains travaux visant à installer un **système de chauffage** plus performant et écologique.

GEG s'est engagé dans la charte « **Coup de Pouce Chauffage des bâtiments résidentiels collectifs et tertiaires** » mise en place par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire. GEG peut donc vous

aider à financer vos travaux de rénovation énergétique par le biais de cette subvention.

L'opération « Coup de Pouce Chauffage des bâtiments résidentiels collectifs et tertiaires » a pour objectif d'accélérer le **changement d'équipements de chauffage**, en bonifiant les CEE de certaines fiches d'opérations standards, tout en respectant des conditions complémentaires particulières.



Une équipe dédiée

NOUS SOMMES À VOTRE ÉCOUTE POUR VOS TRAVAUX DE RÉNOVATION

GEG dispose d'un pôle d'experts entièrement dédié aux Certificats d'Économies d'Énergie. Contactez-nous sans plus attendre !



Frédéric DESMURGERS
Technico-commercial CEE chez GEG
f.desmurgers@geg.fr
07 62 20 21 68

L'INFO EN +

Grenoble Alpes Métropole accompagne les PME/PMI situées sur la métropole dans leurs travaux de rénovation, via le **dispositif de diagnostic d'économie d'énergie** entièrement gratuit, et l'aide financière **MUR MUR** cumulable avec les CEE. Plus d'info sur www.lametro.fr/pros.

AIDES AUX ENTREPRISES



Face à la flambée des prix du gaz et de l'électricité, le Gouvernement a mis en place des aides énergétiques ciblées, destinées au tissu entrepreneurial et industriel français. Objectif : accompagner financièrement les professionnels pour répondre à la crise énergétique actuelle.

Bouclier tarifaire pour les petites entreprises

Comme pour les particuliers, certains professionnels peuvent bénéficier du **bouclier tarifaire** qui les protège actuellement de la hausse tarifaire du marché de l'électricité.

Sont ainsi éligibles à cette mesure les 1,5 million de **petites entreprises** dont la puissance souscrite est inférieure à 36 kVA, avec un contrat en tarif réglementé d'électricité, et qui remplissent les conditions suivantes :



- 1 Sont composées de moins de 10 salariés
- 2 Réalisent un CA inférieur à 2 millions d'€

Ce bouclier, initialement prévu jusqu'au 31 décembre 2022, a été récemment prolongé jusqu'en **décembre 2023**. À partir de février 2023, le prix des tarifs réglementés de l'électricité seront augmentés de 15% en moyenne.

Pour le **gaz**, un bouclier tarifaire existe sous forme de gel des tarifs réglementés du gaz pour les **syndics et copropriétés** en contrat de chauffage collectif au gaz. Ce tarif est fixé depuis le 31 octobre 2021 à 64.90€/ MWh et augmentera en moyenne de 15% en janvier 2023.

Pour les entreprises ayant souscrit un contrat via un syndic de copropriété soumis aux conditions de **chauffage collectif au gaz**, une aide financière est versée par le fournisseur d'énergie au syndic qui la déduit sur la prochaine facture. Cette aide est calculée sur la différence entre le tarif réglementé de gaz et le prix du MWh indiqué sur le contrat.

L'amortisseur électricité

Cette aide financière de l'État a pour finalité d'alléger les factures d'électricité des PME et TPE exclues du bouclier tarifaire électricité. Sont donc éligibles :



- 1 les PME de moins de 250 salariés avec un chiffre d'affaires de moins de 50M€ et un bilan de 43M€ maximum
- 2 les TPE de moins de 10 salariés avec une puissance de compteur supérieure à 36kVA

Concrètement, L'Etat prendra donc en charge une partie de votre facture non protégée par l'ARENH et soumise aux conditions de marché actuelles.

Le montant de l'aide sera calculée sur la moitié des consommations pour les prix situés entre 180€/MWh et 500€/MWh, soit une aide maximale de 160€/MWh.

L'amortisseur électricité entrera en vigueur au 1er janvier 2023. Pour plus d'information, rendez-vous sur le site economie.gouv.fr.

Le guichet d'aides gaz & électricité

Afin d'aider les entreprises à **payer leurs factures d'énergie**, l'État a mis en place le guichet d'aides gaz et électricité qui verse une aide financière pouvant atteindre 4M€ maximum,. Elle est calculée sur la **comparaison de consommation** entre deux périodes identiques.

Ce guichet est disponible à tous les types d'entreprises qui remplissent les conditions suivantes :



- 1 Le prix de l'énergie sur une période donnée doit avoir augmenté d'au moins 50% par rapport à la même période de l'année antérieure
- 2 Les dépenses d'énergie doivent représenter plus de 3% du CA sur cette même période

Pour la période novembre/décembre, le guichet d'aides sera ouvert en début d'année 2023. L'aide est à demander directement sur le site impots.gouv.fr/aide-gaz-electricite.

Pour l'électricité, cette aide est valable pour toutes les entreprises en 2022 et ne concernera plus que les énérgo-intensifs en 2023, celle-ci étant remplacée par l'amortisseur électricité.

Concernant le gaz, ce guichet d'aides sera ouvert à toutes les entreprises jusqu'au 31 décembre 2023.

#OnRéduit
tous ensemble



LE GUIDE

DE LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

En réponse à la crise énergétique actuelle, GEG vous accompagne pour vous aider à réduire de 10 % vos consommations de gaz et d'électricité.

L'énergie est notre avenir,
économisons-la !



RÉDUIRE
SA CONSOMMATION
énergétique

Gaz Électricité de Grenoble
Tél. 04 76 84 38 00



VIVONS
L'ÉNERGIE
AUTREMENT

vivonslenergieautrement.fr